

Bureau du vérificateur général du Canada

Rapport de revue des pratiques

**Revue des progrès réalisés en vue de la mise en œuvre de la
vision du Bureau pour la vérification des états financiers
sommaires du gouvernement du Canada**

Mai 2006



Strategic Planning and Professional Practices
Planification stratégique et méthodes professionnelles

Janet Jones, directrice principale

Marjorie Pound, auteure

Martine Carrier

Suzanne Moorhead

Planification stratégique et méthodes professionnelles (PSMP)

Sommaire

Introduction

La Direction de la planification stratégique et des méthodes professionnelles a effectué une revue des progrès réalisés en vue de mettre en œuvre la vision du Bureau pour la vérification aux termes de l'article 6, conformément au Plan à long terme de revue des pratiques de 2005-2006 à 2007-2008 du Bureau, recommandé par le Comité de vérification et approuvé par la vérificatrice générale.

Contexte

Vingt-trois équipes responsables de la vérification d'entités travaillent de concert avec l'équipe chargée de la vérification des comptes publics du Canada – appelée l'Équipe centrale – pour formuler une opinion de vérification sur les états financiers sommaires du gouvernement du Canada. En 2000, le Bureau du vérificateur général a lancé un projet visant à moderniser et à mieux coordonner ses vérifications des états financiers, des contrôles et de la conformité aux autorisations. Il a élaboré une vision pour la vérification aux termes de l'article 6 et l'a approuvée en tant que cadre pour orienter cette vérification de manière à atteindre les objectifs visés.

La vision prévoyait la mise à jour des pratiques existantes et l'apport d'autres changements à la vérification la plus importante qu'effectue le Bureau. Plus particulièrement, elle proposait des changements visant à automatiser les feuilles de travail, à offrir une formation et des directives afin de rendre les équipes responsables des entités plus autonomes, et à élaborer une stratégie de vérification davantage axée sur l'appui sur les contrôles et sur les risques d'entreprise. Des hypothèses ont été formulées, qui représentaient les conditions idéales pour permettre d'atteindre les objectifs visés.

Depuis l'élaboration de cette vision, le gouvernement a décidé que chaque ministère préparerait des états financiers qui seraient vérifiés par le Bureau du vérificateur général. Le gouvernement a indiqué que cette façon de procéder commencerait en 2009.

Objectif et étendue

Cette revue avait pour objectif d'évaluer les progrès d'ensemble réalisés pour mettre en œuvre la vision de la vérification aux termes de l'article 6. Plus précisément, la revue visait à déterminer si les conditions énoncées en 2001 (les « hypothèses ») étaient toujours valables et à évaluer les progrès réalisés pour mettre en œuvre les diverses composantes de la vision. La revue a porté essentiellement sur les progrès réalisés jusqu'à la vérification des comptes publics du Canada de 2004-2005.

Méthode de revue

La revue a porté sur un échantillon de six vérifications d'entités. L'équipe de revue a examiné et analysé les dossiers TeamMate et d'autres documents clés ayant trait à la vision. De plus, les membres de l'équipe se sont entretenus avec les gestionnaires et le personnel responsables.

Conclusion

Nos travaux de revue et les résultats des entretiens avec les membres du personnel ont révélé que, sur les six conditions énoncées dans la vision, trois ont été entièrement ou en grande partie réalisées tandis que trois autres exigent un examen plus poussé. Le Bureau a accompli des progrès relativement à la plupart des composantes de la vision. Si on considère les 15 composantes clés de la vision, les progrès sont satisfaisants pour 4 d'entre elles tandis qu'il y a eu certains progrès pour 9 autres composantes, mais ces dernières exigent une attention plus étroite. Les progrès sont faibles relativement à 2 composantes – dans un cas parce qu'on a décidé au début du processus de ne pas y donner suite et, dans l'autre, parce que la composante s'est révélée plus difficile à concrétiser que prévu.

Mesures suggérées

La revue a permis de déterminer des améliorations pouvant faire avancer le projet, qui tiennent compte de l'obligation de vérifier les états financiers ministériels. L'Équipe centrale, l'équipe chargée de la vérification des états financiers dans le domaine des technologies de l'information, les équipes responsables des entités et la Direction du perfectionnement devraient travailler ensemble pour apporter les améliorations suivantes :

- mettre à jour et préciser l'orientation stratégique de la vérification aux termes de l'article 6, notamment la préparation à la vérification des états financiers ministériels;
- élaborer un plan de mise en œuvre;
- rendre compte des résultats au Groupe de travail de la direction – Vérifications annuelles et examens spéciaux et au Conseil de direction;
- améliorer les communications avec la direction et les comités de surveillance des entités;
- mieux intégrer les connaissances s'appliquant aux diverses gammes de produits;
- améliorer l'analyse des risques d'entreprise et effectuer une analyse plus complète des risques inhérents et des risques liés aux contrôles;
- avoir davantage recours aux services de vérification interne;
- mieux coordonner les travaux d'évaluation des contrôles;

- accroître la collaboration entre les équipes responsables de la vérification des différentes entités;
- rehausser le volet « comptes publics » des cours de perfectionnement professionnel;
- élaborer un plan d'évaluation complet pour la mise en œuvre du nouveau programme de perfectionnement.

Réponse du responsable du produit

Le Conseil de direction a reçu des comptes rendus sur notre méthode et notre stratégie en matière de vérification des comptes publics et sur les progrès réalisés dans l'examen des contrôles. La haute direction a donc été tenue informée des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie d'appui sur les contrôles et de l'évolution de la vérification des comptes publics.

La décision prise par le gouvernement d'exiger que les états financiers des ministères soient vérifiés, à compter de 2009, aura une incidence importante sur la vérification des comptes publics. Les ministères évaluent leur préparation à la vérification et élaboreront des plans pour corriger les problèmes relevés dans le cadre de ces évaluations et pour mettre en place les contrôles nécessaires afin de permettre une stratégie d'appui sur les contrôles. Cela nous aidera à adopter, pour la vérification aux termes de l'article 6, une stratégie de vérification fortement axée sur les contrôles, comme nous l'avions envisagé.

Nous sommes en train de préparer un plan pour la vérification des états financiers ministériels en tenant compte de l'incidence que cette vérification aura sur les travaux de vérification du Bureau, notamment sur la vérification des comptes publics. Nous communiquerons au Conseil de direction de l'information à jour sur la mise en œuvre de ce plan.

L'équipe de revue a formulé plusieurs autres suggestions d'amélioration qui seront prises en considération au fur et à mesure que nous élaborerons la stratégie de vérification et que nous fournirons des directives aux équipes de vérification. Cependant, bon nombre d'entre elles exigeront que les équipes de vérification prennent l'initiative ou, du moins, fassent leur part pour qu'elles se concrétisent, notamment les suggestions visant l'intégration des connaissances s'appliquant aux différentes gammes de produits, l'amélioration de l'analyse des risques d'entreprise, un plus grand recours aux services de vérification interne, une meilleure communication avec la direction et les comités de surveillance, une meilleure coordination des travaux d'évaluation des contrôles et une plus grande collaboration entre les équipes.

Réponse de la Direction du perfectionnement

L'an dernier, la Direction du perfectionnement a lancé son nouveau programme de formation qui comprend des cours obligatoires et des cours optionnels. Le nouveau

programme a été élaboré pour que les employés puissent avoir accès à tous les cours nécessaires et pour favoriser la qualité de nos travaux de vérification.

Parallèlement à la mise en œuvre de ce programme, la Direction du perfectionnement met continuellement à jour les cours existants pour y intégrer les changements apportés aux méthodes de vérification. Ce travail est effectué en collaboration avec l'Équipe des méthodes de vérification annuelle. Les cours ne sont pas offerts si les changements apportés aux méthodes du Bureau n'y ont pas été intégrés. Par le passé, nos cours portaient peu sur les comptes publics; nous intégrons maintenant aux nouveaux cours ou aux cours mis à jour un volet sur les comptes publics. De concert avec l'équipe responsable des comptes publics, nous allons offrir pour la première fois cet automne un nouveau cours, « Introduction à la comptabilité dans le secteur public ». Nous recensons régulièrement les besoins des vérificateurs d'états financiers et nous offrons des formations particulières, suivant les besoins; le cours sur les instruments financiers donné l'an dernier en est un exemple.

La Direction du perfectionnement fera un suivi de la mise en œuvre du programme de formation et de l'application de compétences particulières au travail. Cependant, en raison des ressources limitées dont nous disposons, nous devons donner la priorité à l'élaboration et à la prestation des cours. Par conséquent, nous ne pourrons effectuer ce suivi avant que la plupart des cours n'aient été préparés.